

**VILLE D'AULNOY-LEZ-  
VALENCIENNES EXTRAIT DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Séance du 22 mars 2023**

**Secrétaire de séance : madame Elsa TONON**

**N°6.1.**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Action Jeunesse**

**Anim'Eté 2023 - Ouverture et organisation**

Monsieur le Maire expose que la commission enfance, jeunesse, sports et vie scolaire, lors de sa réunion du 13 mars 2023 présente les propositions suivantes, relatives à l'ouverture et l'organisation d'Anim'été 2023 :

Dates de fonctionnement du **8 juillet au 4 août 2023**

- Du samedi 08 juillet pour les moyens et les grands au vendredi 04 août 2023
- Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023 pour les petits

Anim'été 2023 s'organisera autour de plusieurs sites et principalement :

- **A Aulnoy** : à l'école Jules Ferry dans son intégralité et pour les repas la salle de l'Union
- **A Locquignol** : utilisation de la base de loisirs d'Hachette pendant toute la durée d'Anim'été 2023
- **A Ghyvelde** : camping de la Hooghe Moote à proximité de la mer du 07 au 28 juillet 2023
- **Au Quesnoy** : camping municipal durant la semaine du 17 au 21 juillet 2023
- **A Saint-Laurent Blangy** du 10 au 13 juillet 2023
- Nouveauté : Un groupe « 24 ados en vacances » sera autorisé à construire son projet de vacances en s'intégrant au fonctionnement d'anim'été.  
Une réunion d'information aura lieu prochainement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter les propositions de la commission enfance, jeunesse, sports et vie scolaire.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
adhère aux propositions de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,  
Elsa TONON

Pour extrait conforme,  
Le Maire,